

Master

Master 1 / Master 2

Mention

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

PARCOURS
**PROGRAMMATION,
PROJET URBAIN ET
MOBILITÉ DURABLE**
- PROGRAM -

Accessible en formation
initiale & continue



LOGO EN ATTENTE

MASTER 2
AMÉNAGEMENT CULTUREL
ET STRATÉGIES TERRITORIALES EN
EUROPE

MASTER 2
CONCEPTION ET MAÎTRISE
D'OUVRAGE URBAINE
ALTERNATIVES

MASTER 2
CONSTRUCTION,
AMÉNAGEMENT DURABLE
ET DESIGN

MASTER 2
ENVIRONNEMENT ET
VILLE DURABLE

MASTER 2
HABITAT/HABITER

MASTER 2
PROGRAMMATION,
PROJET URBAIN ET
MOBILITÉ DURABLE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le parcours **PROGRAM** vise à former des professionnels qui interviennent dans les champs de la maîtrise d'ouvrage ou de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage urbaine. Les futurs diplômés sont amenés à intervenir, à toutes les phases du processus de la chaîne de production urbaine, dans une approche multiscale, temporelle, collaborative et pluridisciplinaire.

Cette fabrique urbaine, nécessite la conception et la mise en œuvre d'études tant au niveau de la prospective urbaine que de l'urbanisme opérationnel, mais également la capacité à définir et à traduire les enjeux spécifiques dans le cadre d'une programmation urbaine pertinente et efficiente, tenant compte des enjeux et des contraintes du territoire.

Par ailleurs, afin de rendre opérationnel les différentes études (diagnostic, faisabilité, de programmation, pré-opérationnelles, opérationnelles), les procédures d'urbanisme et les modes de réalisations des opérations d'aménagement urbain seront étudiés.

Le projet pédagogique de ce parcours est essentiellement construit, au-delà des cours théoriques, autour de l'expérimentation pratique dans le cadre de travaux collectifs tutorés : conception de projet via la réalisation de maquettes 3D, ateliers collectifs (4/5 étudiants) courts (1 mois en M1) et longs (3.5 mois en M2) en relation avec un opérateur de l'aménagement et/ou de l'urbanisme notamment en M2, stages en entreprises 3 mois en M1 et 5 mois en M2.

Ce parcours comprend 2 options :

- **L'option Stratégie, Programmation et Projets Urbains (S2PU)** aborde plus particulièrement la question du projet d'aménagement urbain durable, depuis la planification jusqu'à sa mise en œuvre opérationnelle : en prenant en compte toutes ses composantes thématiques (urbanisme, foncier, habitat, économie, mobilité et déplacements, espaces publics, équipements, environnement...) ; en respectant l'économie de la ressource foncière, la lutte contre la périurbanisation ; en prônant le renouvellement urbain, la densification urbaine acceptable socialement ; en anticipant les problématiques de fonciers contraints (patrimoines bâtis anciens, sols pollués, risques naturels...) et en tenant compte des préoccupations environnementales actuelles. Elle vise à donner un socle solide de connaissances et de compétences dans le champ de l'urbain, afin pour les futurs diplômés de pouvoir occuper des postes d'ensembliers, de généralistes de l'urbanisme ; mais également d'acquérir des compétences plus spécifiques afin de prétendre à des postes chez des employeurs plus spécialisés
- **L'option Mobilités Durables (MoD)** vise à former des spécialistes des questions de mobilité à partir d'une vision innovante, neutre en carbone et adaptée aux besoins des populations et des territoires. Elle prend la suite de l'ex parcours Villes et projets et plus particulièrement de l'option RESAD (réseaux accessibilité déplacement) qui a contribué à former des spécialistes des transports et des déplacements dans la région Hauts-de-France et dans toute la France. Elle traite plus particulièrement de la problématique des mobilités et des déplacements aux différentes échelles territoriales ; outre les solutions de transports traditionnelles, les enseignements traiteront plus particulièrement des nouvelles solutions de mobilité et de transport (mobilités partagées, véhicules en libre service, micro-mobilité) et des mobilités actives, pour desservir efficacement tant les espaces urbains, périurbains que ruraux. Les cours aborderont les questions de gouvernance des mobilités et celle de leurs planifications, la question énergétique (électrification des mobilités, bus à hydrogène, biocarburants etc.) et leur mise en œuvre opérationnelle. MoD entend contribuer à l'établissement de politiques novatrices, ambitieuses et durables en matière de mobilité et d'orienter les aménagements urbains vers des formes urbaines plus respectueuses de l'environnement.

Plus d'informations sur le site de la formation :

- <http://master-urbanisme-amenagement.univ-lille.fr>

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Les enseignements du master sont organisés autour de 3 blocs de connaissances et de compétences (BCC).
- Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent d'enseignements visant des connaissances et des compétences complémentaires qui répondent à un objectif précis de formation.
- Les enseignements mutualisés entre plusieurs parcours sont indiqués par la mention tronc commun (TC).

MASTER 1

BCC 1 – BCC Disciplinaires (TC)

- Savoirs disciplinaires de l'urbain, outils de la planification, concevoir la ville contemporaine.
- Atelier collectif d'aménagement territorial & urbain ou pratique de la recherche en urbanisme

BCC 2 – BCC Transversales (TC)

- Outils d'aide à la décision et de diagnostic (SIG ou Autocad/BIM), outils graphiques de l'aménagement et de l'urbanisme & collecte et traitement de l'information territoriale ;
- Langues (Anglais)
- Projet Étudiant (Mobile Workshop I) en TC.
- Stage & mémoire - 13 semaines en entreprise, rédaction d'un mémoire professionnel ou de recherche associant les aspects théoriques et

BCC 3 – BCC Thématiques (TC)

- Planification et jeux d'acteurs
- Les mobilités dans la ville

MASTER 2

BCC 1 – BCC Disciplinaires (TC)

- Maîtrise d'ouvrage urbaine : stratégies de planification - Études et programmation
- Maîtrise des outils, enseignements en anglais.

BCC 2 – BCC Transversales (TC)

- Approche juridique de l'urbanisme
- Mobile Workshop II/Maquettes
- Atelier de projet /serious game
- Projet de l'étudiant et recherche de stage
- Stage & mémoire - 20 à 24 semaines en entreprise, rédaction d'un mémoire professionnel ou de recherche associant les aspects théoriques et pratiques, soutenance orale

BCC 3 – BCC Thématiques (TC)

- Aménagement et territoires en Europe et dans le monde
- Option S2PU
- Acteurs et marchés de la production urbaine
- Conception et gestion du projet urbain
- Approches programmatiques thématiques
- Option MoD
- Vers des mobilités plus respectueuses de l'environnement
- Concevoir et gérer les espaces de la mobilité
- Organisation et gouvernance des mobilités

LES ATOUTS DE LA FORMATION

Une formation reconnue à l'échelle nationale et internationale, portée par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille intégrée au réseau APERAU (Association de Promotion de l'Enseignement et la Recherche en Aménagement et Urbanisme, qui labélise les formations francophones à l'échelle internationale, qui respectent une charte de qualité (enseignants qualifiés en aménagement et urbanisme, ateliers de projets et stages longs en entreprises, interventions de professionnels de l'aménagement et de l'Urbanisme).

Une formation qui centre sa pédagogie sur l'expérimentation et les exercices pratiques, ainsi que sur la gestion en mode projet, sur les excursions et voyages d'études en France et à l'étranger.

Un partenariat avec les instituts d'urbanisme de la communauté francophone de Belgique (ULB, UCL et ISURU) permet tous les ans d'organiser des échanges et des travaux communs enrichissants

COMPÉTENCES VISÉES

L'ensemble du parcours vise à donner un socle solide de connaissances et de compétences dans le champ de l'urbain, afin pour les futurs diplômés de pouvoir occuper des postes d'ensembliers, de généralistes de l'urbanisme ; mais également d'acquérir des compétences plus spécifiques, aux choix, afin de pouvoir prétendre à occuper des postes plus spécifiques chez des employeurs plus spécialisés.

L'option **Stratégie Programmation et Projet Urbain (S2PU)** est orientée vers les problématiques qui correspondent à l'évolution actuelle des métiers de l'urbanisme et nécessite des compétences de :

- Observation de phénomènes spatialisés, aux fins d'analyses territorialisées,
- Réalisation de diagnostics urbains et de territoire,
- Définition des enjeux de territoire y compris fonciers,
- Conception, mise en oeuvre de stratégies et de documents de planification (SRADDET, SCOT, PLH, PLU) prenant en compte l'économie de la ressource foncière,
- Conception, programmation et conduite de projets urbains divers, dans des contextes et enjeux variés y compris dans des territoires de renouvellement urbain mettant en avant des problématiques de fonciers contraints

L'option **Mobilités Durables (MoD)** forme des urbanistes dont le domaine d'intervention est orienté vers les métiers associés à l'organisation et à la gestion des mobilités, déplacements et des réseaux de transport. Ils concernent principalement :

- Diagnostic/Analyse des réseaux de transports publics et intermodalité,
- Conception de projets intégrés urbanisme/transport,
- Politique d'organisation et de gestion des mobilités urbaines,
- Plans de déplacement urbain, plans de mobilité, plans piétons ou vélo,
- Management de la mobilité.

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les employeurs principaux sont:

- Les collectivités territoriales,
- Les services de l'Etat,
- Les organismes intercommunaux (compétences aménagement et urbanisme, services de transport/mobilité, cadre de vie, foncier),
- Les établissements publics,
- Les agences d'urbanisme,
- Les cabinets et bureaux d'études (ingénierie et études d'urbanisme, transport/urbanisme, architecture et urbanisme),
- Les aménageurs (Sociétés d'économie mixte d'aménagement et d'urbanisme, Sociétés Publiques Locales, Aménageurs de statut privé),
- Les filiales de groupes parapublics et privés,
- Les exploitants de réseaux de transports publics,
- Les consultants,
- Les promoteurs immobiliers,
- Les gestionnaires d'infrastructures,
- Les bailleurs sociaux,
- Les opérateurs fonciers...

MÉTIERS VISÉS

- Directeur, Chef de service de l'urbanisme, de l'aménagement, des transports, du foncier, de la politique de la ville, de l'habitat,
- Chef de projets (Politique de la ville, d'opérations d'aménagement, Gestion urbaine, Rénovation urbaine, Grand Projet de Ville, Déplacements et projets urbains, Aménageurs fonciers, Promotion immobilière...),
- Chargé de missions (Planification territoriale, Aménagement de parcs d'activités, Suivi d'opérations de promotion immobilière, Habitat social, Politique urbaine, Urbanisme/environnement, Urbanisme/déplacements, Plan de Déplacements urbains, Urbanisme et ingénierie ferroviaire, Accessibilité, Observatoire, Programmation foncière...),
- Chargé d'études, Ingénieur d'études (Etudes urbaines, Rénovation urbaine, Planification territoriale, Urbanisme réglementaire, Mobilité, Transport, Intermodalité et urbanisme, Observation foncière, Foncier/habitat Cartographie...),
- Chargé d'opérations, chargé de négociations, consultant (Espace publics et mobilité urbaine, Transport et aménagement...),

POURSUIITE D'ÉTUDES

La vocation première du master **Urbanisme & aménagement** est l'insertion professionnelle, néanmoins il est possible de poursuivre en doctorat. Chaque année, quelques étudiants de cette mention s'inscrivent en thèse dans le laboratoire TVES-Lille (Territoires, villes, environnement & société) dans les disciplines aménagement de l'espace, urbanisme et géographie.

Le mastère spécialisé Créacity de Polytech'Lille permet aux titulaires du master **Urbanisme & aménagement** d'allier la double compétence en TNIC (Technologies numériques de l'information et de la communication) et ingénierie urbaine



UNIVERSITÉ DE LILLE 2022

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa recherche et de sa formation, l'Université de Lille place l'étudiant au cœur de ses préoccupations pour favoriser son implication et sa réussite. Son offre de formation adossée à une recherche de pointe est en phase avec les évolutions des mondes socio-économique et socio-professionnel afin de contribuer aux grandes transitions de notre société et préparer chacun, tout au long de sa vie, aux métiers de demain.

Depuis janvier 2022, l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT), l'École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ Lille), l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL), Sciences Po Lille et l'Université de Lille s'engagent, ensemble, dans la construction d'un nouvel établissement public. Attachée au modèle universitaire et à notre territoire, cette nouvelle entité conserve le nom d'Université de Lille. Cet ambitieux projet de service public proposera au plus grand nombre d'étudier, d'innover par l'expérimentation et la recherche, de travailler dans les meilleures conditions au sein d'infrastructures et de campus propices au bien-être et à l'épanouissement de tous.

LA FACULTÉ

La Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires - FaSEST - créée en 2021, est le fruit du regroupement de 5 entités de l'Université de Lille.* Elle propose une offre pluridisciplinaire de licences et de masters, dans les domaines de l'économie-gestion et des sciences humaines et sociales. Ancrée dans le paysage local et international, elle facilite l'insertion professionnelle de ses diplômé-e-s, notamment grâce au déploiement de l'alternance. Près de 300 enseignant-e-s - chercheur-se-s et plus de 200 professionnel-le-s apportent leur expertise dans ses formations, constituant un atout considérable pour l'employabilité de nos étudiant-e-s. Résolument tournée vers l'international, elle permet à plus de 300 d'entre eux d'étudier chaque année dans l'une des 200 universités partenaires dans le monde.

* La Faculté des sciences économiques et sociales, l'UFR de Géographie et aménagement, l'UFR MIME (Mathématiques, informatique, management et économie), le département Sociologie et développement social (UFR DECCID) et le département Culture (UFR DECCID).

<https://fasesst.univ-lille.fr>

Retrouvez la faculté sur les réseaux sociaux : [Instagram](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#)

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires

- Université de Lille - Campus Cité scientifique
- Secrétariat pédagogique Master 1 : **Sandrine Dezodt**
■ +33 (0)3 28 77 85 04 - sandrine.dezodt@univ-lille.fr
- Secrétariat pédagogique Master 2 : **David Hannedouche**
■ +33 (0)3 28 77 85 0 - david.hannedouche@univ-lille.fr

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Responsable de la mention :

- **Élodie CASTEX** elodie.castex@univ-lille.fr

Responsable Master 1 :

- **Helga SCARWELL** - helga.scarwell@univ-lille.fr

Responsable du Master 2 - Parcours PROGRAM

- **Annette GROUX**- annette.groux@univ-lille.fr

Retrouvez toutes les informations utiles dans le catalogue des formations de l'université de Lille :

<https://www.univ-lille.fr/formations>

EN MASTER 1

L'admission en première année de master est subordonnée à l'examen du dossier du/de la candidat-e selon les modalités suivantes :

Mentions de licence conseillées

- Droit / Économie / Économie et gestion
- Génie civil/urbain / Géographie et aménagement / Histoire
- Science politique / Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences sociales / Sociologie

Capacité d'accueil : 100 places en master 1

Calendrier de recrutement

- Le calendrier des candidatures étant en cours d'élaboration au moment de l'impression des plaquettes, nous vous invitons à consulter régulièrement le site <https://www.univ-lille.fr> ou <https://fasest.univ-lille.fr>

Modalités de sélection : dossier + entretien

Critères d'examen du dossier

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure. Pièce du dossier : relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies, un curriculum vitae, une lettre de motivation exposant le projet professionnel et des attestation(s) d'emploi ou de stage.
- Un entretien prévu début juin permettra d'apprécier les motivations du candidat et l'adéquation de la formation avec son projet personnel et professionnel.

EN MASTER 2

Capacité d'accueil : 27 places - Parcours PROGRAM

Calendrier de recrutement

- Ouverture du 29/03/2022 au 25/04/2022
- Publication admission : 08/06/2022

Modalités de sélection : dossier + entretien

- Accès de droit pour les étudiants ayant validé ce Master 1 à l'Université de Lille.
- Renseignez-vous sur les modalités d'accès en Master 2 en consultant le catalogue des formations de l'Université de Lille.

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.

- www.univ-lille.fr/formation/sinformer-sorienter

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.

- www.univ-lille.fr/formation/preparer-son-insertion-professionnelle

Pépité Lille Hauts-de-France

Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.

- <https://pepité-nord.inook.website/fr>

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

- <https://formationpro.univ-lille.fr/>
- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- formationcontinue-fasest@univ-lille.fr
- vae@univ-lille.fr - alternance-fasest@univ-lille.fr

Relations internationales

Pour venir étudier à la faculté dans le cadre d'un **programme d'échange** ou à **titre individuel** :

- incoming-fasest@univ-lille.fr - Tél: +33 3 62 26 85 73

Pour partir **étudier à l'étranger**, connaître les programmes Erasmus+, les mobilités en Europe et hors Europe :

- outgoing-fasest@univ-lille.fr - Tél: +33 3 62 26 85 73

Pour toute **autre demande** :

- international-fasest@univ-lille.fr
- <https://fasest.univ-lille.fr/international>

AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil... Plus d'info sur <https://www.univ-lille.fr/formation/aménagements-des-etudes/>